

## L'ACCUEIL DES ENFANTS

La Maison d'Accueil Hospitalière **LA CONSOLATA** est équipée pour recevoir des enfants en traitement, accompagnés de leurs parents.

Actuellement 4 chambres peuvent accueillir des familles de 3 personnes (un canapé-lit 2 places et un lit 1 place).

Du matériel de puériculture est disponible sur place: lit-parapluie, barrière de lit, chaise haute, siège auto, transat bébé, chauffe-biberon ...

Des repas enfants sont proposés, des espaces jeunesse ainsi qu'un jardin avec une aire de jeux sont à la disposition des familles.

Des conventions ont été signées avec des Associations (La Ligue contre le Cancer, Club Nautique de Nice) et vous seront détaillées par le Secrétariat d'Accueil.



## DEPLACEMENTS POUR LES TRAITEMENTS

La prise en charge des transports pendant votre séjour entre la Maison d'Accueil et l'IMPT relèvent de la réglementation en vigueur pour les résidents nationaux affiliés aux régimes de sécurité sociale, ou les non-résidents selon les conventions internationales en vigueur.

Lors de la réservation de votre chambre à **LA CONSOLATA**, le secrétariat d'accueil vous précisera les modalités en fonction de votre situation (véhicule personnel ou non, non-résidents).



## "LA CONSOLATA"

291 avenue de Fabron • 06200 Nice  
Tél. +33(0)4 93 83 78 12  
Fax +33(0)4 93 71 23 75  
consolata@nice.unicancer.fr

### Horaires d'accueil administratif

Du lundi au vendredi 8h00 à 17h00  
Le samedi de 8h00 à 11h30  
Le dimanche de 14h00 à 18h00

En dehors de ces horaires, une présence est assurée pour répondre à la sécurité des personnes et des biens

## Centre Antoine Lacassagne

Email : direction@nice.unicancer.fr

*Établissement habilité  
à recevoir des dons et legs*

[www.centreantoinelacassagne.org](http://www.centreantoinelacassagne.org)



**La Consolata**  
Maison d'Accueil Hospitalière



Le Centre Antoine Lacassagne de Nice, pour un plus large accès aux soins, s'est doté de sa propre Maison d'Accueil Hospitalière, **LA CONSOLATA**.

**LA CONSOLATA** a pour mission d'accueillir et d'héberger les patients en traitement à l'Institut Méditerranéen de ProtonThérapie de Nice (IMPT) et dont l'état ne requiert aucune surveillance médicale ou paramédicale.

**LA CONSOLATA** constitue un lieu d'alternative à l'hospitalisation. Elle est ouverte à tous, accueille toutes les nationalités, tous régimes de protection sociale et niveaux de revenus.

Pour bénéficier des services de la Maison d'Accueil Hospitalière **LA CONSOLATA**, il faut en faire la demande et être programmé pour un examen, traitement ou consultation à l'Institut Méditerranéen de ProtonThérapie.

Vous pouvez venir accompagné d'une ou deux personnes dans la mesure des places disponibles et moyennant le règlement des frais d'hébergement.

## RÉSERVATION

Le programme médical prévu par votre médecin ne prévoit pas automatiquement l'hébergement dans la Maison d'Accueil Hospitalière **LA CONSOLATA**.

Vous devez effectuer vous-même la réservation le plus rapidement possible, dès la connaissance de la programmation de votre traitement :

- **Par téléphone au 04 93 83 78 12**

Du lundi au vendredi de 8h à 17h

Le samedi de 8h à 11h30

Le dimanche de 14h à 17h

- **Par mail : [consolata@nice.unicancer.fr](mailto:consolata@nice.unicancer.fr)**

## TARIFS

Un devis vous sera communiqué en fonction de votre situation (durée du séjour, prise en charge mutuelle, venue d'un accompagnant ...).

Les règlements peuvent s'effectuer par carte bleue, chèque ou espèces.

## PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour le patient, une pièce d'identité (obligatoire) et une carte de mutuelle en cours de validité (facultatif).

Pour l'accompagnant, une pièce d'identité (obligatoire).

Le secrétariat d'accueil vous fera remplir un document concernant la personne à prévenir en cas de problème.

Le règlement intérieur de la Maison d'Accueil Hospitalière vous sera remis et vous engagera ainsi dans le respect de son application.

## VOTRE SÉJOUR

La Maison d'Accueil Hospitalière **LA CONSOLATA** fonctionne avec une équipe composée de salariés non médicaux, de prestataires extérieurs et de bénévoles.

Chacun dans leur rôle, ils assurent un accueil chaleureux, soutien et aide, et répondent dans la mesure du possible aux attentes des résidents.

Les admissions se font généralement le dimanche entre 14h et 17h.

En dehors des heures d'ouverture du secrétariat, un agent de sécurité est présent.

Le secrétariat d'accueil vous expliquera le fonctionnement de la maison.

**LA CONSOLATA** dispose de 18 chambres dont 1 chambre PMR.

Les chambres sont équipées de télévision (payante), coffre, minibar et ventilateur (seules les parties communes sont équipées de la climatisation) et wifi.

Le linge de maison (draps, serviettes de toilette) est fourni et entretenu par l'établissement.

Le nettoyage des chambres est effectué le matin en semaine par le personnel prestataire.

**Les repas se prennent exclusivement au self de la salle à manger aux horaires suivants :**

- **Petit-déjeuner** 7h à 8h30  
(sauf le dimanche de 8h30 à 9h30)
- **Déjeuner** 12h à 13h30
- **Dîner** 19h à 20h

Les régimes sont possibles sur avis médical et devront être connus au moment de votre réservation.

Un salon de détente avec télévision, bibliothèque ainsi qu'un jardin complètent l'offre à disposition des résidents.

